

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE DE « LINGUISTIQUE ET
SCIENCES DU LANGAGE » DE L'UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)**

L'équipe d'évaluation

- Pr. Maweja MBAYA, Président
- Pr. Komlan E. ESSIZEWA, Membre
- Pr. Bertin C. YEHOUENOU Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Novembre 2016

Table des Matières

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur site.....	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	7
5. Points forts du programme.....	12
6. Points faibles du programme	13
7. Appréciations générales.....	13
8. Recommandations à l'établissement.....	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	15
10. Proposition de décision	15

Introduction

L'équipe chargée de l'évaluation du programme de Licence de Linguistique et Sciences du Langage de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar était composée de trois experts :

1. **Monsieur Maweja MBAYA** : Professeur Titulaire, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal ;
2. **Monsieur Komlan E. ESSIZEWA** : Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo ;
3. **Monsieur Bertin Coffi YEHOUENOU** : Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin.

Les experts ont rejoint Dakar aux dates convenues avec l'ANAQ-Sup et l'établissement. Le voyage s'était bien passé pour l'ensemble des membres ainsi que l'accueil et le séjour à Dakar.

1. Présentation du programme évalué

La licence de Linguistique et Sciences du Langage de l'UCAD est l'un des programmes de formation offerts par le département de Linguistique et Sciences du Langage. Le programme se déroule sur une durée de 3 années découpées en 6 semestres : **Licence 1 (Semestres 1 et 2)** ; **la Licence 2 (Semestres 3 et 4)** et **la Licence 3 (Semestres 5 et 6)**. Chaque semestre dispose d'un programme défini avec des objectifs précis.

1.1 Objectifs

1.1.1 Objectifs Généraux

Le programme offre aux étudiants titulaires du Baccalauréat une formation leur permettant d'acquérir les bases requises pour la description des langues. Le diplôme délivré est une **licence de recherche** ; il permet aussi à l'étudiant d'intégrer une formation dans les métiers de la traduction et de l'interprétation. **Il n'est pas prévu des filières professionnelles.**

1.1.2 Objectifs Spécifiques

La formation est d'ordre académique ; elle fournit des connaissances générales et offre aux apprenants l'opportunité de poursuivre des études de Master et de doctorat. Ceux des étudiants qui veulent s'insérer professionnellement après ce programme passent des concours en vue de suivre des formations professionnelles.

L'étudiant titulaire de la licence de Linguistique et Sciences du Langage doit être capable :

- de décrire et expliquer le fonctionnement des langues ;
- de déceler et d'expliquer des difficultés liées à l'acquisition des langues ;
- de participer à des équipes de traduction ;
- d'envisager de faire carrière dans la recherche en linguistique.

1.2 Parcours

Le parcours est à finalité académique. Les étudiants sénégalais titulaires du baccalauréat forment la grande majorité. D'autres étudiants provenant de diverses universités peuvent poursuivre leur formation au sein du département après avoir validé leurs acquis.

1.3 Equipe de direction

L'équipe de gestion du Département est constituée de la manière suivante :

1. Le chef de département assisté par une secrétaire vacataire ;

2. Le Responsable du cours de *Phonétique générale* (dispensé aussi ailleurs) ;
3. Le Responsable du cours de *Langues nationales* (dispensé aussi ailleurs) ;
4. Le Coordonnateur du *Master* ;
5. Le Responsable de la *Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ)*.

1.4 Personnel académique

Le personnel académique titulaire est composé de 10 enseignants-chercheurs, tous sénégalais, dont :

- 02 Professeurs titulaires
- 01 Maître de Conférences
- 05 Maîtres-assistants
- 02 Assistants titulaires

Le Département compte aussi des enseignants vacataires titulaires de doctorat, des doctorants et des intervenants du monde socioprofessionnel.

1.5 Personnel administratif, technique et de service

Le personnel administratif, technique et de service est composé d'une secrétaire contractuelle.

1.6 Etudiants

Comme déjà dit, le Département accueille en majorité des étudiants sénégalais, mais aussi des étudiants étrangers. Le nombre en licence (parcours initial) est d'environ **150 étudiants par année**. Ce qui fait un total de plus ou moins **450 étudiants**.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Après la lecture du rapport d'auto-évaluation et la visite de l'établissement et au vu des objectifs, **14 standards sur 19** ont été jugés comme atteints et **04 partiellement atteints**. (détails au point no 4).

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Les experts ont effectué la mission le mardi 09 août 2016. Sur les lieux où ils sont arrivés à 08h15, ils ont été accueillis par la secrétaire du Département, **Mademoiselle Aminata LEYE**, ensuite par le Chef du Département, **Monsieur Alain Christian BASSENE**. Les entretiens se sont déroulés dans la bibliothèque du Département où les experts ont rencontré successivement :

- **L'équipe de direction** composée de M Alain Christian BASSENE, Chef du Département, M Mame Thierno CISSE, Chargé du cours de Phonétique Générale et M Idrissa SARR, Responsable de la Cellule Interne de l'Assurance Qualité ;
- Les **représentants des étudiants** de Licence1, Licence3 et les étudiants de Master1 ayant obtenu leur licence au département ; les étudiants de L2, déjà en vacances, étaient absents du campus.
- Quelques **membres du PER** : MM Alain Christian Bassene, Mame Thierno Cissé, Pierre Sambou, El Hadj Dieye et Dame Ndao ;
- La **secrétaire** du Département, Mademoiselle Aminata Leye.

Avec ces acteurs du Département, les experts ont eu des échanges riches et fructueux sur les activités du département, notamment sur la recherche, l'enseignement et l'administration. Des questions ont été posées sur le PER, le PATS, les étudiants, le programme et ses objectifs, le déroulement des cours, les infrastructures, sur les grands problèmes du Département et sur les débouchés du programme.

Une visite des infrastructures a été effectuée sous la conduite du Chef du Département. Les experts ont eu l'occasion de visiter le bureau du Chef du Département, le bureau de la secrétaire, deux salles de cours où les étudiants étaient en examen, deux amphithéâtres, le laboratoire de phonétique instrumentale et la bibliothèque.

Les experts, au vu des informations obtenues à travers des documents et des échanges avec les acteurs, et après en avoir longuement discuté entre eux, sont arrivés aux conclusions ci-dessous.

3.2 Appréciation de la visite sur site

L'équipe dit merci à la direction du programme de linguistique et Sciences du langage de l'UCAD qui lui a réservé un accueil très chaleureux et qui a fait montre d'un esprit constructif dans les échanges caractérisés par la franchise et la sérénité. L'équipe félicite la direction ainsi que toutes les composantes et les encourage à continuer à travailler dans cet esprit.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de la licence linguistique de l'UCAD est régulièrement dispensé. Cette année, par exemple, contrairement à beaucoup d'autres départements, le département avait déjà terminé ses enseignements et ses examens le 09 août 2016, date de notre visite sur le site. Les étudiants étaient déjà en vacances en attendant leurs résultats.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme vise les objectifs de formation correspondant à la mission de l'université ; il s'agit d'une formation académique au terme de laquelle l'étudiant acquiert un certain nombre de connaissances générales théoriques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'offre de formation apporte des connaissances théoriques, **mais n'est pas adaptée à un domaine professionnel précis.**

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Oui. La gestion administrative du programme est harmonieuse. Toutes les composantes y participent et les décisions sont communiquées à l'ensemble des membres.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Oui. Plusieurs réunions ont été tenues à ce sujet et la part du PER dans l'élaboration du programme a été très importante.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Oui. Une cellule Assurance qualité y fonctionne à l'interne et l'institution en bénéficie énormément.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Oui les maquettes existent à chaque niveau et pour chaque semestre ; les matières y figurent de manière coordonnée et tel qu'exigé par le système LMD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Il couvre les aspects principaux de la discipline ; garantit l'intégration des connaissances scientifiques, mais ne prépare pas l'étudiant au marché du travail. L'étudiant doit, à cet effet, suivre d'autres formations.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le programme fait l'objet d'un texte officiel qui précise, comme partout dans d'autres facultés, les conditions d'obtention des diplômes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

A voir les résultats, le taux de réussites est tout à fait satisfaisant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Oui. Le personnel enseignant est qualifié : Professeur, Maître de conférences, Maîtres Assistants et Assistants stagiaires. Il ya aussi des vacataires et des intervenants du monde socioprofessionnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Chaque enseignant a une charge statutaire bien définie. Ce qui lui laisse assez de temps pour se consacrer à la recherche, à la vie du département et à d'autres activités.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Oui. Le PER intervient dans d'autres départements de la Faculté (Lettres modernes, Anglais,..).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Oui, elles sont régulièrement publiées par la Service de scolarité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

OUI. Parmi les étudiants il ya les filles et les garçons ; tous recrutés dans les mêmes conditions.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Avec le système LMD, la mobilité de l'étudiant est rendue encore plus facile.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Pas tout à fait. Les effectifs sont assez élevés par rapport au nombre d'enseignants pouvant les encadrer (10 enseignants pour 450 étudiants). C'est le cas général dans cette université.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Tout reste à faire dans ce domaine ! Enseignants et étudiants se plaignent du manque d'insertion des diplômés dans le milieu du travail. Ce volet est totalement absent du programme et le sera tant que des filières professionnelles ne sont pas créées.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les ressources existent, mais elles ne sont pas suffisantes. Les salles sont exigües ; le matériel du laboratoire de phonétique (outil principal) est vétuste et inutilisable ; la bibliothèque du département ne dispose pas de documents.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

TOTAL : 14 STANDARDS ATTEINTS SUR 19 ; 04 PARTIELLEMENT ATTEINTS ET 01 NON ATTEINT.

5. Points forts du programme

- 1.2 La licence linguistique de l'UCAD dispose d'un personnel enseignant **qualifié, compétent et motivé** ;
- 1.3 Les membres du PER forment **une équipe soudée** ; ce qui rend facile l'exécution des tâches ;
- 1.4 Le programme de la licence linguistique prévoit l'enseignement des **langues locales** ;
- 1.5 Le programme a une **volonté d'inclusion** du fait qu'il prévoit aussi des enseignements sur **le braille et le langage des signes** ;
- 1.6 Le programme se déroule **normalement et finit à temps**,
- 1.7 L'évaluation des étudiants se déroule elle aussi **normalement** et dans le respect du calendrier académique.

6. Points faibles du programme

- 1.8 **Déficit des infrastructures** : les **salles de cours** et **amphithéâtres** sont exigus par rapport aux effectifs trop élevés. Le **laboratoire de phonétique** est vétuste ; son matériel est inutilisable. La **bibliothèque** du département ne dispose pas d'assez de documents en termes d'ouvrages ou revues scientifiques. En fin d'année, il y a rupture au niveau des **fournitures** et cela rend la tâche du secrétariat encore plus difficile ;
- 1.9 Pour certaines matières, notamment la phonétique, le personnel compétent est en **nombre insuffisant** ;
- 1.10 Le programme **ne professionnalise pas** ; cela pose le problème de débouchés dont tous, étudiants et enseignants, se plaignent ;
- 1.11 Evaluation : **les feuilles d'examen n'ont pas d'anonymat ; les salles sont trop exigües** et facilitent la fraude ;
- 1.12 **L'appellation du département (« Linguistique et Sciences du langage ») est une redondance** sans objet. Elle prête même à confusion ; l'expression « Sciences du langage » n'implique aucune professionnalisation claire ;
- 1.13 Les objectifs ne sont pas toujours **une référence pour le recrutement du PER** ; les experts ont constaté que parfois un cours est introduit au programme tout simplement parce qu'on dispose d'une compétence au sein du département ;
- 1.14 **Autorité hiérarchique** : D'après les échanges, il apparaît, d'un côté, que le département attend trop de l'autorité hiérarchique et, de l'autre, que l'autorité constitue parfois un blocage pour l'avancement du département ;

7. Appréciations générales

Au terme de leur mission, les experts, après avoir pris connaissance et analysé les vrais objectifs du programme de licence en linguistique et sciences du langage de l'UCAD, sont arrivés à l'appréciation finale suivante :

1./ **Quatorze (14) standards sur dix-neuf (19) sont atteints, quatre (04) sont partiellement atteints et un seul (01) est non-atteint.**

2./ La licence de linguistique de l'UCAD est un programme consistant d'une grande qualité dont l'objectif primordial est **une formation académique théorique** ;

3./ Pour garantir l'employabilité des diplômés et améliorer ainsi cette qualité, l'autorité académique hiérarchique doit songer à créer **des filières professionnalisantes**.

4./ L'autorité doit également songer aux **infrastructures** (par exemple le laboratoire) qui restent la condition sans laquelle un tel programme ne peut fonctionner normalement et atteindre ses objectifs ! Les salles de cours et amphithéâtres sont soit exigus soit déficitaires ; les choses deviennent plus compliquées surtout pendant les périodes des examens où la fraude s'avère facile.

8. Les experts, **félicitent le PER et le PATS et les étudiants** pour les efforts fournis et les encourage à aller de l'avant.

8. Recommandations à l'établissement

Quelques recommandations :

- Il faut :
- créer des filières professionnalisantes pour faciliter l'insertion des diplômés ;
- renforcer les infrastructures et les équiper ; assurer continuellement l'approvisionnement en fournitures ;
- préparer la relève pour certains cours ;
- pour garantir l'objectivité dans l'évaluation, introduire le système d'anonymat sur les copies et voir l'autorité hiérarchique pour les salles en période d'examens;
- revoir l'appellation actuelle du département. Les experts proposent : « *Département de linguistique et langues africaines* », « *Département de Sciences du langage et Communication* », etc.
- définir d'abord et recruter en conséquence ;
- développer la coopération interuniversitaire pour certains projets et, aussi, savoir prendre contact directement avec des institutions (par exemple, l'AUF, le British Council, le Centre Culturel Américain, etc.) et les hautes autorités académiques, en vue de résoudre certains problèmes pratiques du département.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Les experts félicitent l'ANAQ-Sup et l'encouragent à poursuivre dans cet effort de la recherche de la qualité de l'Enseignement supérieur.

10. Proposition de décision

ACCREDITATION